

L'ELF est un réseau complet d'écoles publiques et catholiques, de collèges et d'universités offrant – exclusivement en français – un large éventail de programmes et de services de qualité à la population de l'Ontario, de la petite enfance à l'âge adulte.

Une expérience francophone unique

- Une mission axée sur la réussite de chaque élève et étudiant(e) » Un bilinguisme de haut niveau et le maintien à long terme des compétences linguistiques dans les deux langues officielles du Canada » Des programmes et services novateurs à l'intention de sa clientèle, y compris les parents » Des programmes et services destinés aux tout-petits, dès l'âge de 3 ans » Un environnement culturel francophone unique, source de la vitalité de la communauté

Les avantages de l'ELF

- 230 services de garde » 4 conseils scolaires publics et 8 conseils scolaires catholiques » 335 écoles élémentaires et 94 écoles secondaires » 12 000 personnes au service de plus de 93 000 élèves » 12 collèges francophones et universités bilingues comptant plus de 21 000 étudiant(e)s

Un réseau accessible partout dans la province

- de maîtriser les deux langues officielles » d'avoir accru ses chances de poursuivre le programme d'études ou de formation postsecondaire de son choix dans un établissement de langue française, de langue anglaise ou bilingue, en Ontario ou ailleurs » d'avoir d'excellentes perspectives d'emploi à l'échelle locale, provinciale, nationale ou internationale

L'élève qui obtient son diplôme d'études secondaires d'une école de langue française est assuré :

- d'avoir accu ses chances de poursuivre le programme d'études ou de formation postsecondaire de son choix dans un établissement de langue française, de langue anglaise ou bilingue, en Ontario ou ailleurs » d'avoir d'excellentes perspectives d'emploi à l'échelle locale, provinciale, nationale ou internationale

Des programmes exclusifs dès la petite enfance

Afin de favoriser l'éveil à l'apprentissage par l'exploration et le jeu, toutes les écoles de langue française offrent, depuis plus de dix ans :

- des programmes exclusifs dès l'âge de 3 ans, dans certains conseils scolaires » des programmes de maternelle à temps plein aux enfants de 4 ans » des programmes de jardin à temps plein aux enfants de 5 ans.

De plus, des services de garde parascolaire répondent aux besoins des parents avant et après les heures de classe et pendant les congés scolaires. L'intervention auprès des tout-petits prépare les enfants à faire leur entrée à l'école en contribuant à leur développement personnel, social et intellectuel, favorisant ainsi leurs chances de réussite.

L'admission aux écoles de langue française

En Ontario, le droit à l'instruction en français est établi par la Charte canadienne des droits et libertés et par la Loi sur l'éducation de l'Ontario.

L'admission à l'école de langue française se fait donc suivant l'une des deux voies suivantes :

1. Selon la Charte canadienne des droits et libertés, un enfant est admissible, sans autre condition, si le parent a la citoyenneté canadienne et répond à l'un OU l'autre des critères suivants :
 - sa première langue apprise et comprise est le français ;
 - il a reçu une instruction, au niveau élémentaire, en français, au Canada ;
 - un autre de ses enfants a reçu ou reçoit son instruction au niveau élémentaire ou secondaire en français au Canada.

2. Par ailleurs, la Loi sur l'éducation de l'Ontario permet à tout parent de présenter une demande d'admission à l'école de langue française de son choix. Le comité d'admission du conseil scolaire concerné décidera alors de l'admissibilité de l'enfant. Son admission à l'école de langue française a pour effet de reconnaître aux parents le statut d'ayant droit, et leurs enfants deviennent alors admissibles à l'instruction en langue française en Ontario et ailleurs au Canada. Ceux-ci pourront à leur tour inscrire leurs enfants à l'école de langue française.

Un ayant droit qui choisit de ne pas faire instruire son enfant dans une école de langue française risque de priver ses descendants de ce droit. Ceux-ci devront, pour faire instruire leurs enfants en français, soumettre une demande à l'examen du comité d'admission du conseil scolaire concerné.

L'admissibilité aux établissements postsecondaires

L'accès aux études dans un établissement d'enseignement postsecondaire ou une agence de formation est reconnu à toute personne qui désire poursuivre son éducation en français.

Des résultats exceptionnels

L'excellence dès l'école élémentaire

Les élèves de l'ELF obtiennent d'excellents résultats aux tests provinciaux de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE). En effet, les élèves de la 6^e année fréquentant les écoles de langue française ont, en mathématiques, en écriture et en lecture, un rendement des plus enviables, sensiblement supérieur à la moyenne provinciale. Il en va de même du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario chez les élèves qui fréquentent les écoles secondaires de langue française. L'attention individuelle portée à chaque élève favorise sa réussite. Choisir l'éducation en langue française, c'est se donner d'excellentes perspectives d'avenir.

La réussite au postsecondaire

Les établissements postsecondaires, membres de l'ELF en Ontario, présentent un excellent bilan pour ce qui est des indicateurs suivants :

- taux d'obtention de diplôme » taux de satisfaction des étudiant(e)s » taux de satisfaction des diplômé(e)s
- taux de satisfaction des employeurs » taux d'emploi des diplômé(e)s.

Des ressources, de l'appui et des solutions clés en main

L'école de langue française se veut inclusive et accueillante. Plusieurs ressources et des programmes d'appui sur mesure sont offerts aux élèves et à leurs parents pour optimiser l'apprentissage et enrichir le parcours scolaire de chaque élève, entre autres :

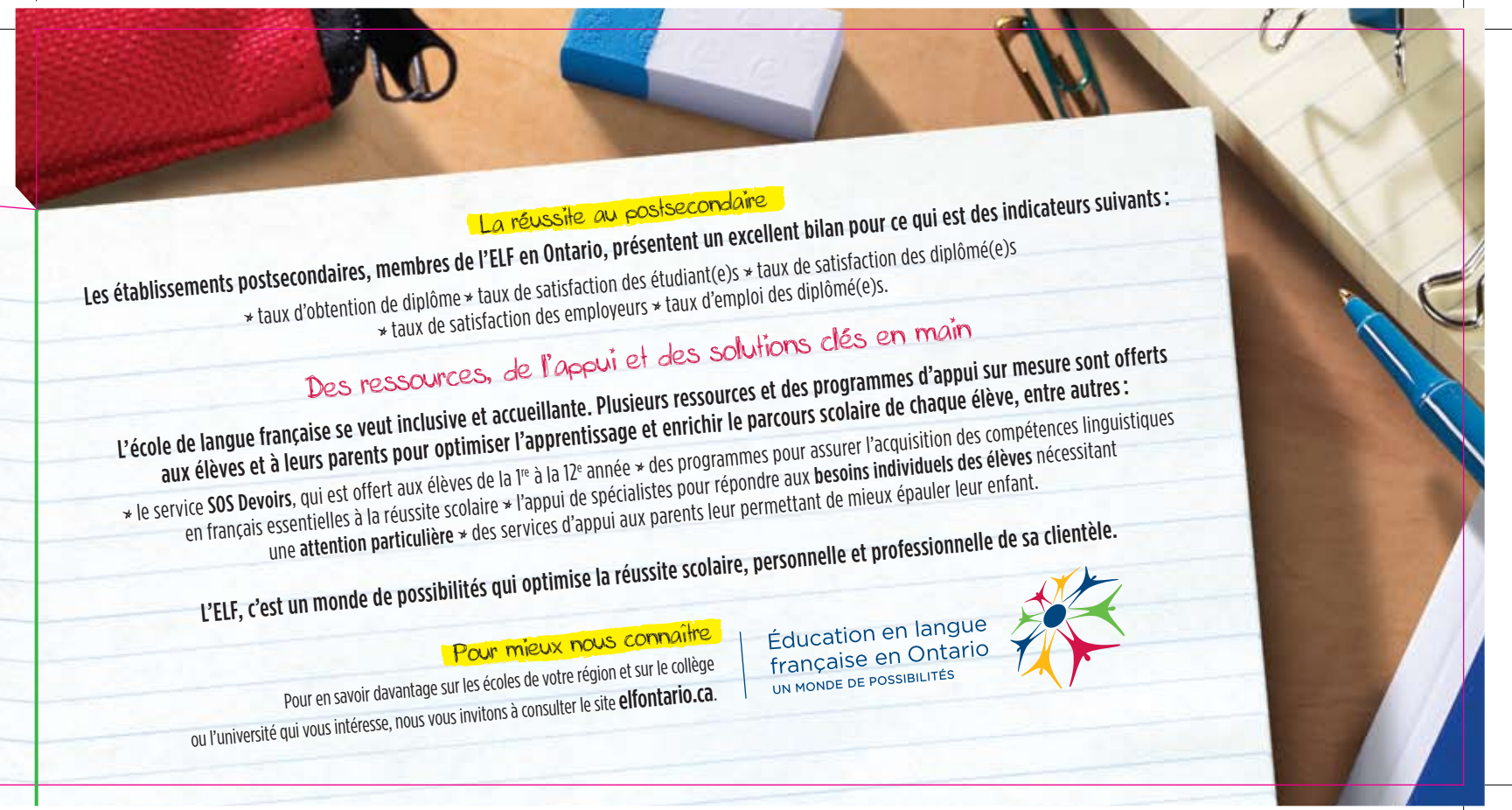
- le service SOS Devoirs, qui est offert aux élèves de la 1^{re} à la 12^e année » des programmes pour assurer l'acquisition des compétences linguistiques en français essentielles à la réussite scolaire » l'appui de spécialistes pour répondre aux besoins individuels des élèves nécessitant une attention particulière » des services d'appui aux parents leur permettant de mieux épauler leur enfant.

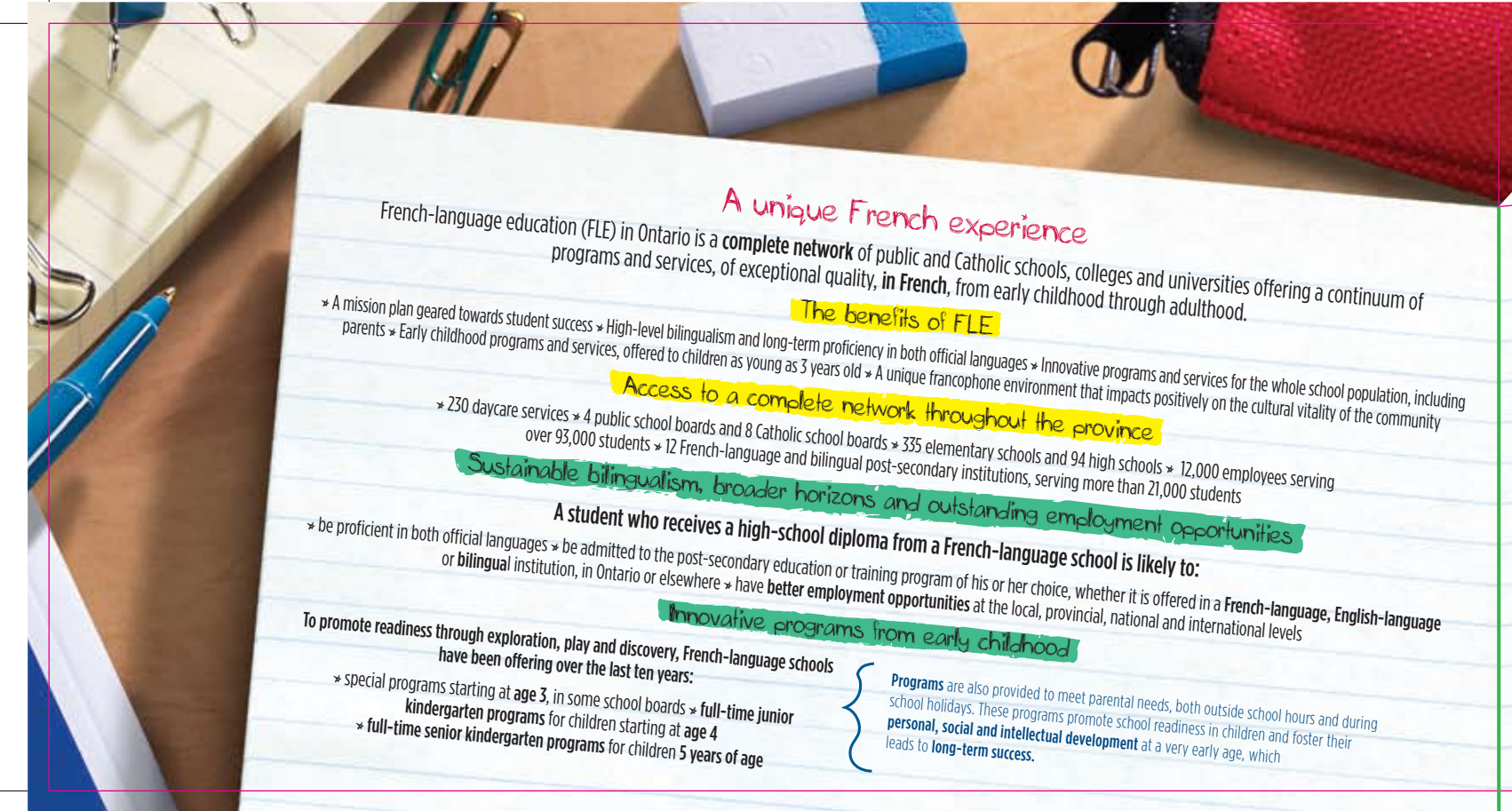
L'ELF, c'est un monde de possibilités qui optimise la réussite scolaire, personnelle et professionnelle de sa clientèle.

Pour mieux nous connaître

Pour en savoir davantage sur les écoles de votre région et sur le collège ou l'université qui vous intéresse, nous vous invitons à consulter le site elfontario.ca.

Éducation en langue française en Ontario
UN MONDE DE POSSIBILITÉS





A unique French experience

French-language education (FLE) in Ontario is a **complete network** of public and Catholic schools, colleges and universities offering a continuum of programs and services, of exceptional quality, **in French**, from early childhood through adulthood.

The benefits of FLE

- A mission plan geared towards student success → High-level bilingualism and long-term proficiency in both official languages → Innovative programs and services for the whole school population, including parents → Early childhood programs and services, offered to children as young as 3 years old → A unique francophone environment that impacts positively on the cultural vitality of the community

Access to a complete network throughout the province

- 230 daycare services → 4 public school boards and 8 Catholic school boards → 335 elementary schools and 94 high schools → 12,000 employees serving over 93,000 students → 12 French-language and bilingual post-secondary institutions, serving more than 21,000 students

Sustainable bilingualism, broader horizons and outstanding employment opportunities

- be proficient in both official languages → be admitted to the post-secondary education or training program of his or her choice, whether it is offered in a French-language, English-language or bilingual institution, in Ontario or elsewhere → have better employment opportunities at the local, provincial, national and international levels

Innovative programs from early childhood

- To promote readiness through exploration, play and discovery, French-language schools have been offering over the last ten years:
 - special programs starting at age 3, in some school boards → full-time junior kindergarten programs for children starting at age 4
 - full-time senior kindergarten programs for children 5 years of age

Programs are also provided to meet parental needs, both outside school hours and during school holidays. These programs promote school readiness in children and foster their personal, social and intellectual development at a very early age, which leads to long-term success.

Admission to French-language schools

The rights to a French education in Ontario are defined by both the Canadian Charter of Rights and Freedoms and the Ontario Education Act.

Admission to French-language schools can be granted in one of two ways:

1. Under the Canadian Charter of Rights and Freedoms, a child is eligible, without any other condition, if the parent is a Canadian citizen and meets one or all of the following criteria:

- he or she is the parent or tutor of a child who has received or who is receiving his or her education at the elementary or secondary level in French in Canada
- the first language learned and still understood is French → he or she was educated at the elementary level in French in Canada

2. Moreover, under the Ontario Education Act, any parent can submit an application for admission to the French-language school of his or her choice. The request will be processed by the admissions committee within the designated school board.

Once the child's admission to a French-language school is granted, the parent becomes a "rights-holder," and all of his or her children become entitled to a French-language education, anywhere in Canada. They will in turn be able to register their own children at a French-language school.

A rights-holder who chooses not to register his or her child in a French-language school runs the risk of depriving his or her descendants of this right. In order for his or her grandchildren to regain their rights to FLE, they will have to submit an application to the admissions committee of the appropriate school board.

Post-secondary education and training

Access to a French-language or bilingual post-secondary institution or a training agency is open to everyone wishing to further his or her education in French.

Impressive results

Excellence starts in elementary school

Province-wide tests, administered by the Education Quality and Accountability Office (EQAO), reveal the **overwhelmingly positive results** of French-language education. Grade 6 students attending French-language schools considerably **outperform** the province's other students in **mathematics, writing and reading**. The same is true regarding **high school graduation rates** among Ontario students attending French high schools. The special attention given to all students optimizes their chances of succeeding. Choosing French-language education unquestionably leads to **tremendous future opportunities**.

Success at the post-secondary level

French-language colleges and bilingual universities, part of FLE in Ontario, attain excellent results for each of the following performance indicators:
 → graduation rate → student satisfaction rate → graduate satisfaction rate → employer satisfaction rate → graduate employment rate

Personalized resources, support services and turnkey solutions

The French-language school network is designed to be inclusive and welcoming. Several personalized programs, services and resources are offered to students and parents to optimize student learning and enrich every student's academic experience, namely through:
 → SOS Devoirs, a homework assistance service offered to Grade 1 to 12 students → programs to facilitate the acquisition of language skills in French, an essential foundation for academic success
 → assistance from specialists to meet the personal and special needs of students → services, including workshops and resources, to help parents actively support their child's progress

FLE offers students a world of possibilities and contributes to their academic, personal and professional success.

For more information

To learn more about French-language education in Ontario and its member schools, colleges and universities, please visit fleontario.ca.

ENTREZ DANS UN MONDE DE POSSIBILITÉS!

Éducation en langue française en Ontario
elfontario.ca

